

Publié le 17 décembre 2024



Mairie d'AUBY
Fourniture de repas en liaison froide
pour la Commune, le CCAS et la
Résidence autonomie Beauséjour
Lot 1 - Préparation et livraison de repas
liaison froide à destination de la restauration scolaire,
centre de loisirs et petite enfance
de la commune d'AUBY
Avenant 1
Décision n° 2024/219/MP

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant que le marché n°2024-20A (Lot 1 - Préparation et livraison de repas en liaison froide à destination de la restauration scolaire, centre de loisirs et petite enfance de la commune d'AUBY) ayant pour objet la Fourniture de repas en liaison froide pour la Commune, le CCAS et la Résidence autonomie Beauséjour d'AUBY a été notifié le 23 août 2024 au groupement SAS LYS RESTAURATION / SAS API RESATAURATION pour un montant maximum sur la durée totale du marché, reconductions comprises de 2 200 000.00 € HT.

Considérant que l'avenant n°1 a pour objet d'ajouter au marché public cité en objet de nouveaux prix au bordereau des prix unitaires. Il s'agit plus précisément des prix des produits d'épicerie : huile de friture et sauces et condiments.

Considérant que le présent avenant n'entraîne pas d'augmentation du montant initial du marché public, ce dernier étant un marché public sans minimum mais avec un montant maximum sur la durée totale du marché, reconductions comprises de 2 200 000.00 € HT.

Considérant que les autres clauses du marché initial demeurent applicables en l'état, dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant

Le Maire,

Décide,

Article 1

De procéder à la signature de l'avenant n° 1 de l'accord-cadre de Fourniture de repas en liaison froide pour la Commune, le CCAS et la Résidence autonomie Beauséjour d'AUBY pour le Lot 1 - Préparation et livraison de repas en liaison froide à destination de la restauration scolaire, centre de loisirs et petite enfance de la commune d'AUBY ajoutant des nouveaux prix au bordereau des prix unitaires.

Mairie d'AUBY
Fourniture de repas en liaison froide
pour la Commune, le CCAS et la
Résidence autonomie Beauséjour
Lot 1 - Préparation et livraison de repas
en liaison froide à destination de la restauration scolaire,
centre de loisirs et petite enfance
de la commune d'AUBY
Avenant 1
Décision n° 2024/219/MP

Article 2

De transmettre la présente décision au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.



AUBY, le 02/12/2024

Christophe CHARLES

Maire